



Journée d'information et d'échanges des pays

Pays et pratiques de développement durable : Quelle méthode ? Quels outils ?

13 novembre 2008 – Saint Antonin sur Bayon, Maison Ste Victoire (13)

Éléments de synthèse

Public ciblé : chargés de mission de pays

Invités : Chargés de mission pays, parcs naturels régionaux, agglomérations, Région (pôle développement territorial et DEDDA), DIREN, COTEDD, chargés de mission des conseils de développement

Les objectifs de la journée étaient :

- donner des éléments de référence (méthode, outils) pour le développement des pratiques territoriales de développement durable
- permettre l'échange sur les leviers et les freins à la prise en compte concrète du développement durable à l'échelle des territoires
- identifier les besoins des chargés de mission

Introduction – Laurent BIELICKI, directeur de l'ARDL

Laurent Bielicki a insisté sur la complexité de la notion de développement durable rendant indispensable le travail collectif et les échanges sur ce thème d'où l'organisation de cette journée.

Les pays sont souvent déjà dans une démarche de développement durable, cependant au-delà des démarches, des dispositifs il est important de s'interroger aussi sur la qualité des processus mis en œuvre. Il s'agit d'aller au-delà de l'effet de mode « développement durable ». Mais comment faire ?

1- Démarche territoriale de développement durable : Quel contexte ? quelles pratiques ?

Présentation du film de l'INERIS : « développement durable et collectivités ».

Démarche territoriale de développement durable : méthode, outils et exemple du Pays Val d'Adour
Audrey MICHEL, responsable de l'unité écodéveloppement et projets territoriaux, ARPE PACA

Intérêts de la démarche « Agenda 21 » pour les pays : retours d'expériences
Anne CHOBERT, Chargée de mission politiques territoriales, ETD
(cf. documents en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

Des questions :

Quel lien entre Agenda 21 et les autres démarches de développement durable ?

L'ARPE précise que les démarches sectorielles de développement durable comme les SCOT, les chartes environnement, les plans énergie sont des compléments et/ou des leviers importants pour des démarches plus globales de type Agenda 21.

Par ailleurs, ETD précise qu'il existe des expériences de SCOT/Agenda 21 menés simultanément :

- Pays Haute Falaise (Normandie) : <http://www.paysdeshautesfalaises.org/>
- Pays Arlysère (Isère) : <http://www.arlysere.fr/>
- CA Val d'Orge (Essonne) : <http://www.agglo-valdorge.fr>

La DIREN PACA réalise actuellement une grille de lecture développement durable des SCOT. Une expérimentation sur cet outil sera prochainement réalisée.

Il est suggéré qu'une journée spécifique sur les liens entre SCOT/PLU/PADD/agenda 21 soit prochainement organisée.

Comment au niveau technique, le pays peut-il s'engager dans un agenda 21 comptes tenus des actions mises en œuvres par les EPCI et les communes du territoire ?
Comment le suivi de l'agenda 21 peut-il être assuré dans le temps ? Quels moyens ?
Comment légitimer l'agenda 21 auprès des pays sachant que la charte de pays doit être bâtie comme un agenda 21 ?

L'Agenda 21 d'un pays ne doit pas être une démarche en plus qui se superpose à la charte de pays. Il s'agit de faire en sorte que la charte de pays intègre mieux les enjeux de développement durable.

L'Agenda 21 pour un pays, est un outil qui permet de retravailler le projet territorial au regard des 5 finalités et des 5 éléments déterminants du cadre de référence des projets territoriaux de développement durable.

Il est important pour les pays de rester concrets et ne pas instituer un nouveau niveau de réflexion pour les élus.

Pour Alix ROCHE, il s'agirait plutôt de faire une relecture des chartes de pays au regard des principes de développement durable, tel que la Région l'a fait pour son schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT).

Il est à noter que l'agenda 21 régional est en cours d'élaboration.

2- Pourquoi une démarche type Agenda 21 ? Quel intérêt pour le pays ? Témoignages

L'Agenda 21 du Pays Cœur Entre-Deux-Mers, Un second souffle pour un territoire de projet ?, Olivier CHATAIN - Chargé de Mission Agenda 21

(cf. document en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

3- Outils pour le développement du projet territorial de Développement Durable

3.1. le Contrat Aménagement Solidaire et Développement Durable

Alix ROCHE, Directrice générale adjointe, Pôle développement territorial – Région PACA

Le territoire de PACA est presque entièrement couvert par les pays, parcs naturels régionaux et les communautés d'agglomération. Les projets de territoire constituent la seule manière de répondre à l'impératif de transversalité du développement durable.

Il est important que le travail accompli sur les politiques territoriales soit reconnu. Ces démarches sont des démarches qui vont dans le sens du développement durable qui sont plus ou moins avancées sur des thèmes clefs du développement durable comme la concertation, la préservation de la biodiversité... Toutefois, les projets de territoire sont dans des démarches d'amélioration continue et l'Agenda 21 peut permettre aux pays de s'interroger sur la marge de progression en matière d'intégration des enjeux du développement durable.

L'objectif de la Région est bien de conforter et pérenniser le territoire du pays. Pour cela elle a adopté une organisation dont les points clés : nouveau contrat, prospective, évaluation et développement territorial, un chef de projet par maille territoriale

Suite à l'évaluation de la première génération de contrat de territoire entre la Région et les pays, la Région a mis en place de nouveaux contrats, les Contrats d'Aménagement Solidaire et de Développement Durable (CASDD). Ces nouveaux contrats fixent de grandes orientations et n'intègrent pas les opérations.

Dans ces nouveaux contrats, la Région propose une boîte à outil pour le financement des opérations s'appuyant sur les dispositifs existants :

- territoires numériques
- énergie : AGIR
- aménagement du territoire : le programme d'aménagement solidaire (PAS)
- accompagnement des projets Agenda 21 par l'ARPE

Par ailleurs, les pays pourront aussi mobiliser des crédits pour l'ingénierie, l'expérimentation.

Le Pays constitue à la fois une échelle pertinente pour nourrir et conforter les politiques régionales et une échelle de coordination des acteurs publics locaux. Les nouveaux contrats de territoire vont dans ce sens.

La Région souhaite soutenir une démarche de reconnaissance des pays de PACA par le MEEDDAT.

Par ailleurs la Région réfléchit à un angle d'attaque pour les communautés d'agglomération qui ont des problématiques et un mode de fonctionnement différent de celui des pays. Pour exemple le conseil de développement est aussi constructeur de la charte de pays, il ne l'est pas pour le contrat d'agglomération.

L'ARDL insiste sur la nécessité d'élaborer un guide/tableau de bord pour aider les pays à s'orienter vers une démarche « agenda 21 ».

Des questions :

Comment aider les territoires volontaires pour réinterroger leurs chartes au regard des principes de développement durable et de l'agenda 21 ? Dispositifs Région ? ARPE ?...
Comment retranscrire l'idée de reconnaissance Agenda 21 du pays auprès des membres de celui-ci ?

Il semble important d'organiser une journée de travail sur ce sujet notamment pour bénéficier de l'expérience de pays ayant déjà réalisé ce travail comme le pays val d'Adour. L'ARPE propose d'organiser en partenariat avec la Région et l'ARDL cette journée.

L'agenda 21 n'est-il pas plus pertinent à l'échelon d'une intercommunalité « maître d'ouvrage » ?

L'agenda 21 est pertinent à tous les échelons du territoire, cependant les méthodes seront différentes en fonction de cet échelon.

3.2. Démarche de reconnaissance nationale des projets territoriaux de développement durable

Marie-Suzanne RANGHEARD, chargée de mission vie associative – Agenda 21, DIREN PACA
(cf. document en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

3.3. Articulation Parc Naturel Régional / Pays et transfert de savoir faire en matière de projet territorial de développement durable (concertation, projets innovants...)

Témoignage: Laure BOU, chargée de mission, Pays d'Arles, Alpilles, Crau, Camargue, Comtat et Val de Durance

Et les témoignages des pays et PNR en région.

(cf. document en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

3.4. Soutien et accompagnement des collectivités par le Pays :

Témoignage : Jérémy NAHMIYAZ, chargé de mission énergies - climat, Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (SUD)

(cf. document en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

3.5. Ressources en PACA

Unité Ecodéveloppement, ARPE PACA

(cf. document en téléchargement sur le site www.arpe-paca.org)

- *Des réseaux : Réseau territoires durables, Réseau « commande publique et DD »*
- *Des ressources : Guide du RARE Retours d'expériences, cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable, Livret de sensibilisation des élus etc*
- *Des outils pour la mise en œuvre des actions (partenaires, dispositifs) :*
 - *Actions sur l'écoresponsabilité : achats publics responsables, gestion interne responsable, écomanifestation*
 - *Actions sur l'aménagement durable : qualité environnementale dans les bâtiments et dans les espaces naturels*
 - *Actions sur l'énergie*
 - *Etc...*

Documents remis :

- Guide RARE « Retours d'expériences sur les Agendas 21 locaux »
- Cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable
- Livret de sensibilisation des élus « Action ! Réalisez votre politique de développement durable »
- Plaquette présentation réseau Commande publique
- Cdrom Dossier pédagogique développement durable

A suivre ...

Suite aux différents retours du questionnaire d'évaluation de la journée remis en fin de séance voici les thèmes qui pourraient être abordés, prioritairement lors de prochains ateliers :

- Outils et méthodes d'évaluation des projets de territoire et des actions au regard du développement durable
- Les liens entre SCOT/PLU et agenda 21 : méthodes, transferts d'expériences

Il est à noter que les pays souhaiteraient disposer d'informations sur les thématiques spécifiques que sont : eau, gestion des déchets, énergie, PLH...

De plus, ils souhaiteraient disposer d'informations sur les moyens techniques et financiers en région PACA au service des démarches agenda 21.



Journée d'information et d'échanges des pays

ANNEXES



Journée d'information et d'échanges des pays

Pays et pratiques de développement durable :

Quelle méthode ? Quels outils ?

13 novembre 2008 – Saint Antonin sur Bayon, Maison Ste Victoire (13)

Evaluation : synthèse

(13 questionnaires retournés)

Dans un souci d'amélioration continue, et afin d'adapter l'appui des partenaires en faveur des démarches territoriales de développement durable en fonction de vos besoins, merci de répondre à ce questionnaire

NOM – PRENOM.....

Organisme

Fonction

Téléphone

E-mail

1- Le contenu de la journée correspondait-il à vos attentes, en terme de :

Transfert de méthode :
 10/13 suffisant 2/13 insuffisant 1/13 pas nécessaire

Transfert d'outils :
 3/13 suffisant 10/13 insuffisant 0/13 pas nécessaire

Echanges d'expériences :
 9/13 suffisant 3/13 insuffisant 0/13 pas nécessaire

Temps d'échanges et de discussions :
 11/13 suffisant 1/13 insuffisant

2- Que pensez-vous de l'apport d'expériences hors région PACA, à l'image du pays Coeur entre 2 mers ?

13/13 Intéressant pas nécessaire

.../...

3- Quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous voir approfondi(s) lors d'une prochaine journée d'information et d'échanges (*indiquer par un chiffre vos priorités, 1 étant le plus urgent*) :

11/13 Thématiques spécifiques : eau, gestion des déchets, volet social...

7/13 Méthodes de diagnostic pour mettre en œuvre un agenda 21 territorial

4/13 Méthodes de concertation pour mettre en œuvre un agenda 21 territorial

6/13 Méthodes d'évaluation des projets de territoire et des actions au regard du développement durable

8/13 Les liens entre SCOT/PLU et Agenda 21

Autre, préciser :

- production et consommation responsables
- moyens techniques et financiers au service des démarches agenda 21
- énergie, déchets, PLH

4- Votre structure compte-t-elle mettre en œuvre un agenda 21 sur son territoire ?

4/13 Oui 4/13 non 5/13 ne sait pas

5- Souhaitez-vous participer au réseau territoires durables PACA (lancement le 26 novembre 2008)

7/13 Oui 1/13 non 5/13 ne sait pas

Si oui participerez-vous à son lancement le 26 novembre 2008 ?

3/7 Oui 2/7 non 2/7 ne sait pas

6- Souhaitez-vous être inscrit sur la liste de diffusion du réseau PACA Commande publique et développement durable afin de relayer l'information auprès des collectivités de votre territoire ?

9/13 Oui 2/13 non 2/13 ne sait pas

7- En 3 mots, qu'avez-vous retenu de cette journée ?

- intéressant enrichissant
- des contacts et de l'échange, formel
- coopération, imbrication, ~~articulation~~
- démarche à explorer
- transversalité, amélioration continue, coopération
- exemple de mise en œuvre d'agenda 21 locaux portés par les pays et articulation avec les documents d'urbanisme, méthodologie de travail
- en 4 mots : penser global, agir local

**REUNION PAYS ET PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT
DURABLE LE 13 NOVEMBRE 2008
Liste des personnes présentes**

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail	EMARGEMENT
AGENCE DE L'EAU	HERVO Joelle	Chargée d'étude	Joelle.hervo@eurmc.fr	
ARPE PACA	PICAZO Jean-Michel	Chargé de mission	Jm.picazo@arpe-paca.org	
ARPE PACA	MICHEL Audrey	Coordonnatrice	a.michel@arpe-paca.org	
ARPE PACA	BARRE Valérie	Chargée de mission	v.barre@arpe-paca.org	
ARPE PACA	HOLYST Claude	Directeur	c.holyst@arpe-paca.org	
ARPE PACA	CIMIOTTA Nathalie	Assistante	n.cimiotta@arpe-paca.org	
ARPE PACA	GARRIDO Stéphanie	Chargée de Mission	s.garrido@arpe-paca.org	
ASSOCIATION POUR UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DES MAURES	TORNIOR Sandrine	Présidente	Territoiredesmaures@yahoo.fr	
CA POLE AZUR PROVENCE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	LEBAS DE LACOUR Rémy	Vice-Président du Conseil de développement		
CA POLE AZUR PROVENCE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	DAURE Jean-Pierre	Directeur	Jp.daure@poleazurprovence.com	
CA POLE AZUR PROVENCE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	PELLEGRINO Sandrine	Agent de développement	s.pellegrino@poleazurprovence.com	
CA POLE AZUR PROVENCE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	TORRES Dominique	Assistante de Coordination		
COMITE DU PAYS DIGNOIS	PESCE Jean-Pierre	Animateur conseil de développement	Jp.pesce@paysdignois.fr	
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'ARLES	COSTES Charlotte	Animatrice	ccostes@arles.cci.fr	
CPA	BRENDEZ Denis	Directeur du projet d'agglomération et des études générales	dbrendel@agglo-paysdaix.fr	
DIREN	RANGHEARD Marie Suzanne	Chargée de mission Agenda 21	marie-suzanne.RANGHEARD@developpement-durable.gouv.fr	
ETD	CHOBERT Anne	Chargée de mission	A.CHOBERT@etd.asso.fr	
PAYS ASSES VERDON VAÏRE VAR	MONTA Chloé	Chargée de mission forêt bois	Forêt@pays-a3v.net	

ORGANISMES	NOM – PRENOM	FONCTION	E-Mail	EMARGEMENT
PAYS ASSES VERDON VAÏRE VAR	Henri DALBIES	Président conseil de développement	henri.dalbies@gmail.com	Excusé
PAYS CŒUR ENTRE DEUX MERS	CHATAIN Olivier	Chargé de mission agenda 21	ochatain@coeurentre2mers.com	
PAYS DE HAUTE PROVENCE	DALLE Peggy	Chargée de mission	Peggy.dalle@payshauteprovence.com	
PAYS DE HAUTE PROVENCE	CABEL François	Directeur	Francois.cabel@paysdehauteprovence.com	
PAYS DIGNOIS	CREPON Elsa	Agent de développement	c.crepon@paysdignois.fr	
PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS	GEFFROY Norbert	Animateur conseil de développement	pays@ccbrianconnais.fr	
PAYS SISTERONNAIS BUECH	MANUEL Karine	Directrice	info@pays-sisteronais-buech.fr	
PAYS SUD	NAHMIYAZ Jeremy	Chargé de mission plan climat	j.nahmiyaz@pays-sud.fr	
PAYS UNE AUTRE PROVENCE	DUBOC Jean-Paul	Animateur conseil local de développement	dubocpays@orange.fr	
REGION	VALLON Marie Caroline	Chef de Projet	mc.vallon@regionpaca.fr	
REGION PACA	ATHANE François	Chargé de mission	fathane@regionpaca.fr	
REGION PACA	COLLAS Alain	Chef de projet territorial	a.collas@regionpaca.fr	
REGION PACA	MAHE Yannick	Chef de projet	y.mahe@regionpaca.fr	
REGION PACA	ROCHE Alix	Directrice Générale Adjointe	a.roche@regionpaca.fr	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE	LASSEE Emmanuelle	Chargée de mission agriculture environnement	e.lassee@paysprovenceverte.fr	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ARLES	BOU Laure	Chargée de mission	l.bou@ville-arles.fr	
ARDL PACA	BIELICKI Laurent	Directeur	laurent.bielicki@wanadoo.fr	
PAYS DES PAILLONS	BROCARD Olivier	Chargé de mission	Olivier.brocard@pays-des-paillons.fr	Excusé
PAYS DES PAILLONS	LOCHE Manuelle	Chargée de mission		Excusée
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN	BOISSIN Geneviève	Responsable service environnement	boissin-g@ventoux-comtat.com	Excusée
PNR Verdon	Jean-Philippe GALLET	Directeur	jpgallet@parcduverdon.fr	Excusé